

Assises régionales de l'installation en agriculture

Restitution

Jeudi 30 mai 2013



Plan de la présentation

1. Accompagnement de l'installation
2. Le financement de l'installation
3. Le foncier et la transmission

1. Accompagnement à l'installation

- Les structures, leurs missions et leur fonctionnement
- Les actions préconisées dans le PPP
- La gouvernance du dispositif d'accompagnement
- Le suivi du dispositif
- Mission de service public assurée par les chambres d'agriculture

Les structures, leurs missions et leur fonctionnement

Le PII

- Porte d'entrée unique.
- Mission accueil et orientation renforcée
- Meilleure diffusion de l'information

Le CEPPP

- Programme régional de formation pouvant entrer dans le cadre du PPP
- Meilleure coordination entre les conseillers des structures

Coordination entre les différentes structures

- Nécessité d'une meilleure mise en réseau
- Animation régionale

Les actions préconisées dans le

- Pas de nouvelles actions proposées
- Mais une adaptation des outils existants

- Clarifier et simplifier le statut des stagiaires et de leur maître de stage
- Favoriser la réalisation de stages pratiques
- Créer une offre de formation régionale

- Donner accès au PPP à l'ensemble des porteurs de projets

La gouvernance du dispositif d'accompagnement

Pilotage régional renforcé

- Protocole régional
- Offre de formation régionale
- Déclinaison du dispositif d'accompagnement au niveau départemental.

Le suivi du dispositif

- Suivi régional
- Outils informatiques harmonisés au national

Mission de service public assurée par les chambres d'agriculture

- Manque de moyens financiers pour satisfaire les missions de service public
- Mettre en place des temps d'échanges réguliers entre structures

Gouvernance :

- Pilotage par un comité régional installation transmission
- Coprésidé Etat/Région

Mission du Comité régional Installation Transmission :

- Définition de la politique régionale
- Veille à la cohérence des fonds publics dont européens
- Définition et suivi du parcours à l'installation
- Suivi des données sur l'installation, la transmission et le foncier

Point Info Installation :

- Création d'un Point Info Régional avec des antennes locales
- Porte d'entrée unique mais non obligatoire
- Participation de tous les acteurs du monde agricole
- Bilan détaillé régulier et transmission des données aux financeurs

2. Le financement de l'installation

➤ **Quelles cibles pour la politique d'installation?**

- Quels critères d'éligibilité des aides ?
- Quelles priorités pour les aides ?

➤ **Quels outils financiers ?**

- Aides de l'État co-financées par le FEADER
- Programme État-Collectivités, le PIDIL
- Aides des collectivités locales
- Complémentarité des aides

Les freins :

- Age « Mieux vaut une installation à 50 ans qu'un agrandissement »
- Méconnaissance des dispositifs (rendre systématique l'information au candidat ?)
- Repérage
- Surface Minimum d'Installation
- Si cela est parfois vu comme un frein, le niveau VI de formation est considéré comme un niveau minimum

Le plan de développement économique (PDE) :

- Faire évoluer la lecture économique du PDE.
- Mieux prendre en compte la dimension territoriale la valeur ajoutée et l'impact sur l'emploi des projets.
- Aider à son financement
- Améliorer le suivi post-installation.

Quelles priorités pour les aides ?

Revoir les zonages défavorisés et la modulation des aides :

- Elevage
- Periurbain
- Agro-écologie, AB
- Valeur ajoutée, innovation
- Hors Cadre Familial

Au niveau national : une aide « socle » de base et les types de mesures,

Au niveau régional/local les majorations optionnelles et les modulations.

Prêts bonifiés MTS JA

- Indexation sur les prix des investissements
- Investissements d'occasion
- Lissage entre structure juridique d'entreprises
- Meilleure diffusion de l'information

La DJA

- Critères de modulation revus
- Hausse demandée étant donné l'augmentation du capital nécessaire pour s'installer

Autres outils d'ingénierie financière :

- Prêts à taux 0
- Cautionnement (Collectivités, organismes tiers?)

Quelle assises réglementaire? Lien avec la programmation 2014 - 2020?

Des aides PIDIL pertinentes

- Aide à la formation (à ouvrir)
- Aide à la transmission progressive du capital social
- Aide à l'investissement
- Complément local DJA, subvention d'installation

A étoffer

- Gratuité de l'Inscription RRDJ en lien avec les DICAA
- Zonage du complément local DJA

Le tutorat

- encourager les formations « bouts de champs »
- de l'accompagnement par des pairs (aide au tuteur)

Aides des collectivités locales et complémentarité des aides

Des briques d'aides optionnelles

- pour les plus de 40 ans
- pour les installations dans des milieux difficiles, à risque

De la complémentarité

- avec les exonérations de charges sociales, fiscales
- avec les majorations existantes pour les jeunes agriculteurs

**Mais surtout de l'information actualisée et consolidée
sur les aides existantes**

40 ans ? :

- Allongement de la durée du travail, parcours de vie, reconversions
 - Aides pour les récents installés (< 50 ans)
 - Fonds de reconversion professionnelle

Critères des aides et modulation de la DJA :

- A redéfinir dans son intégralité
- Zones défavorisées à revoir
- Diversification, maintien de l'élevage, Agriculture biologique

3. Accès au foncier et transmission

- Accès au foncier
- Accompagnement des cédants
- Transmission hors du cadre familial

Accès au foncier

Safer :

- Améliorer son image et l'accès aux informations,
- Elargir ses capacités d'intervention, notamment sur les sociétés,

Terre de Liens :

- Rendre l'outil plus attractif pour des investisseurs extérieurs,
- Permettre le mélange de fonds privés et publics,

Stockage de foncier :

- Maintien de la convention Safer/Région,
- Créer de nouveaux partenariats,

Contrôle des structures (SDDS) :

- Inclure un contrôle des sociétés,
- Améliorer les critères d'intervention et permettre leur contrôle,
- Améliorer la cohérence entre SDDS, aides PAC et attributions Safer,

Location des terres :

- Développer le crédit-bail,
- Créer une garantie-caution de fermage,
- Diminuer l'impôt foncier sur des terres louées pour une installation,
- Accompagner la rencontre entre le propriétaire et le porteur de projet,

Documents de planification locale :

- Diagnostic agricole détaillé obligatoire dans les PLU et SCOT,
- Développer les outils de protection des espaces agricoles (ZAP).

Meilleure préparation de la transmission :

- Créer des motivations (fiscales, financières et morales) pour le cédant,
- Systématiser l'approche transmission dans le suivi de tous les agriculteurs de plus de 50 ans,

RDI :

- Meilleure promotion et animation,
- Efforts à réorienter sur l'élevage,
- S'appuyer sur les réseaux,

DICAA :

- Accompagner l'envoi des DICAA,
- Adresser un questionnaire obligatoire à tous les agriculteurs de 55 ans,

Transmission hors cadre familial

Bail cessible :

- Laisser du temps pour qu'il se développe,
- Améliorer sa promotion par les notaires,

Statut du fermage :

- Ne pas remettre en cause les bases,

PIDIL :

- Promouvoir l'aide au bail,
- Renforcer l'aide au stage de parrainage,

Expériences et contacts professionnels :

- Favoriser les formations par alternance, les stages en entreprises,
- Permettre une meilleure intégration des candidats : tutorat, réseaux,...

Accès au foncier :

- **Combattre le contournement du contrôle des structures,**
- **Mobiliser tous les outils existants et à créer pour préserver les espaces agricoles**

Accompagnement des cédants vers la transmission :

- **Envoi d'un questionnaire obligatoire à tous les agriculteurs de 55 ans,**

Assises régionales de l'installation en agriculture

Merci de votre attention

Jeudi 30 mai 2013

